

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Room 100, 167 Lombard Ave.

Winnipeg Manitoba R3B 0T6

Bid Fax: (204) 983-0338

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada - Western Region Room 100 167 Lombard Ave. Winnipeg Manitoba

Title - Sujet			
Laboratory Equipment, Variou	S		
Solicitation No N° de l'invitat	tion	Date	
A7100-163583/A		2017-01	-12
Client Reference No N° de ré A7100-163583	férence du client	•	
GETS Reference No N° de ré PW-\$WPG-016-10117	férence de SEAG		
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N° VI	ИE
WPG-6-39202 (016)			
Solicitation Closes	- L'invitation pre	end fin	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2017-02-22			Central Standard Time CST
F.O.B F.A.B.			
Plant-Usine: Destination	: ✓ Other-Autre:	7	
Address Enquiries to: - Adress	ser toutes questions à:	Bu	yer Id - Id de l'acheteur
Hall, Marlene		wr	og016
Telephone No N° de télépho	ne	FAX No.	- N° de FAX
(204) 230-0147 ()		(204) 98	3-7796
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service Wills Transfer Ltd. 3100 Swansea Crescent Ottawa, ON. K1G 3W4			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
See Herein	
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de	l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



R3B 0T6

File No. - N° du dossier WPG-6-39202

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE	1 – RENSEIGNEMENTS GENERAUX	2
1.1	Besoin	2
1.2	ENTENTE SUR LES REVENDICATIONS TERRITORIALES GLOBALES	
1.3	COMPTE RENDU	2
1.4	ACCORDS COMMERCIAUX	2
PARTIE	2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	2
2.1	Instructions, clauses et conditions uniformisées	2
2.2	Présentation des soumissions	
2.3	Demandes de renseignements – en période de soumission	
2.4	LOIS APPLICABLES	3
2.5	CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES	3
PARTIE	3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	4
3.1	Instructions pour la préparation des soumissions	4
PARTIE	4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	5
4.1	Procédures d'évaluation	5
4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION	6
PARTIE	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	6
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	6
5.2	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	6
PARTIE	6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	7
6.1	Exigences relatives à la sécurité	7
6.2	Besoin	
6.3	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	7
6.4	Durée du contrat	
6.5	RESPONSABLES	
6.6	PAIEMENT	
6.7	INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION	
6.8	ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
6.9	LOIS APPLICABLES	
6.10		
6.11		
	E « A » - BESOIN	
ANNEX	E « B » - BASE DE PAEIMENT	36
ANNEY	E « C » - INSTRUMENTS DE DAIEMENT ÉLECTRONIQUE	11

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier WPG-6-39202

ld de l'acheteur - Buyer ID $wpg016 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel.

1.2 Entente sur les revendications territoriales globales

Ce marché est assujetti aux ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG) suivantes :

- Accord entre les Inuits de la région du Nunavut et Sa Majesté la Reine du chef du Canada

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Accords commerciaux

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP–OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2016-04-04) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document <u>2003</u>, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours Insérer : 120 jours

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

B1000T (2014-06-26) Condition du matériel – soumission

 N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier WPG-6-39202

Id de l'acheteur - Buyer ID $wpg016 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.2.1 Améliorations apportées aux besoins pendant la demande de soumissions

Les soumissionnaires qui estiment qu'ils peuvent améliorer, techniquement ou technologiquement, le devis descriptif ou l'énoncé des travaux contenus dans la demande de soumissions, sont invités à fournir des suggestions par écrit à l'autorité contractante identifiée dans la demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent indiquer clairement les améliorations suggérées et les motifs qui les justifient. Les suggestions, qui ne restreignent pas la concurrence ou qui ne favorisent pas un soumissionnaire en particulier, seront examinées à la condition qu'elles parviennent à l'autorité contractante au plus tard 15 jours avant la date de clôture de la demande de soumissions. Le Canada aura le droit d'accepter ou de rejeter n'importe quelle ou la totalité des suggestions proposées.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 10 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Manitoba, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

2.5 Conférence des soumissionnaires

Une conférence des soumissionnaires se tiendra le <u>25 janvier 2017</u>. Cette conférence facultative est l'occasion pour les soumissionnaires d'obtenir de l'information et de poser des questions sur la demande de soumissions et le processus d'approvisionnement. Elle aura lieu dans les bureaux de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) situés au 167, avenue Lombard, à Winnipeg (Manitoba) par webinaire et téléconférence. La conférence commencera à 13 h (HNC).

Les soumissionnaires sont priés de communiquer avec l'autorité contractante avant la conférence pour confirmer leur présence et recevoir les instructions pour participer à la téléconférence ainsi qu'au

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID $wpg016 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier WPG-6-39202

webinaire. Ils devraient fournir à l'autorité contractante, par écrit, une liste des personnes qui assisteront à la conférence et des questions qu'ils souhaitent y voir abordées au plus tard le <u>23 janvier 2017 à 14 h</u> (HNC).

Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la conférence des soumissionnaires sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification. Les soumissionnaires qui ne participeront pas à la conférence pourront tout de même présenter une soumission.

Contracting Authority: Marlene Hall

Telephone: 204-230-0147

Email: marlene.hall@pwgsc-tpsgc.gc.ca

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (1 copie papier)

Section II: Soumission financière (1 copie papier)

Section III: Attestations (1 copie papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique d'achats écologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $wpg016 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N $^{\circ}$ du dossier WPG-6-39202

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « C » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « C » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

- Le soumissionnaire doit être en mesure d'effectuer les travaux décrits à l'annexe A,
 « Besoin », et de répondre aux spécifications techniques obligatoires minimales décrites à l'annexe A.
- b) Le soumissionnaire doit remplir la Matrice de conformité présentée à l'annexe « A », Besoin. La satisfaction est définie comme étant une indication de la conformité des critères obligatoires définis à l'annexe « A », Besoin.

4.1.2 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA A0220T (2014-06-26) Évaluation du prix

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier WPG-6-39202

Id de l'acheteur - Buyer ID $wpg016 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Méthode de sélection – Articles multiples

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse par article.

[Clause du Guide des CCUA A0272T (2010-08-16)]

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément à la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter avec sa soumission la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier WPG-6-39202

Id de l'acheteur - Buyer ID $wpg016 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des <u>« soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF</u> » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?& ga=1.152490553.1032032304.1454004848).</u>

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

Le Canada aura aussi le droit de résilier le contrat pour manquement si l'entrepreneur, ou tout membre de la coentreprise si l'entrepreneur est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » pendant la durée du contrat.

Le soumissionnaire doit fournir à l'autorité contractante l'annexe <u>Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation</u> remplie avant l'attribution du contrat. Si le soumissionnaire est une coentreprise, il doit fournir à l'autorité contractante l'annexe Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation remplie pour chaque membre de la coentreprise.

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe « A », Besoin.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $wpg016 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ WPG\text{-}6\text{-}39202 \end{array}$

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 31 mars 2017.

6.4.2 Ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG)

Ce marché est assujetti aux ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG) suivantes :

- Accord sur les revendications territoriales du Nunavut

6.4.3 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « A » du contrat.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Marlene Hall Spécialiste en approvisionnement Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Secteur des approvisionnements et de la rémunération 167, av. Lombard, pièce 100 Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1

Téléphone : 204 230-0147 Télécopieur : 204 983-7796

Courriel: <u>marlene.hall@pwgsc-tpsgc.gc.ca</u>

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est : *Une personne-ressource doit être nommée au moment de l'adjudication du contrat.*

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3	Représ	entant	de l	'entre	preneur
-------	--------	--------	------	--------	---------

Nom :	
Titre :	

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

WPG-6-39202

.

Id de l'acheteur - Buyer ID $wpg016 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Organisation :

Adresse :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé selon un montant total un prix ferme précisé dans l'annexe B, ______\$. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Paiement unique

Clause du Guide des CCUA H1000C (2008-05-12), Paiement unique.

6.6.3 Inspection et acceptation

Le responsable technique sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

6.6.4 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

a. Dépôt direct (national et international)

6.7 Instructions relatives à la facturation

- 1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID wpg016 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier N° Co WPG-6-39202

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.8.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Manquement de la part de l'entrepreneur

Lorsqu'un Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi a été conclu avec Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail, l'entrepreneur reconnaît et s'engage, à ce que cet accord demeure valide pendant toute la durée du contrat. Si l'Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi devient invalide, le nom de l'entrepreneur sera ajouté à la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF ». L'imposition d'une telle sanction par EDSC fera en sorte que l'entrepreneur sera considéré non conforme aux modalités du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur au Manitoba, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales <u>2010A</u> (2016-04-04), Conditions générales biens (complexité movenne):
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B, Base de paiement;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du _____.

6.11 Clauses du Guide des CCUA

B1501C	(2006-06-16)	Appareillage électrique
B7500C	(2006-06-16)	Marchandises excédentaires
C2000C	(2007-11-30)	Taxes – entrepreneur établi à l'étranger
C5201C	(2008-05-12)	Frais de transport payés d'avance
D4002C	(2013-04-25)	Instructions d'expédition – franco à bord Destination et rendu droits acquittés
G1005C	(2016-01-28)	Assurance – aucune exigence particulière

N° de l'invitation - Solicitation No. A7100-163583/A N° de réf. du client - Client Ref. No. A7100-163583

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

WPG-6-39202

Id de l'acheteur - Buyer ID wpg016

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « A » - BESOIN

La Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique (SRCEA) a besoin de la fourniture et de la livraison d'équipement de laboratoire divers.

La liste complète des spécifications techniques obligatoires figure dans le Tableau de conformité.

Livraison, destination FAB: Wills Transfer Ltd.

3100, croissant Swansea Ottawa (Ontario) K1G 3W4 613-744-0970, poste 201 a/s de Claudette Weedmark

La livraison doit être coordonnée avec le chargé de projet et avoir lieu à Wills Transfer Ltd. d'ici le 31 mars 2017. (Les coordonnées du chargé de projet seront fournies au moment de l'attribution du contrat.)

L'installation, au besoin, sera négociée avec l'entrepreneur dans le cadre d'un contrat distinct.

Les entreprises peuvent présenter des soumissions pour plus d'un article. Les recommandations pour l'attribution d'un contrat se feront en fonction de la soumission recevable la plus basse par article. On prévoit que plusieurs contrats seront attribués.

Directives:

Une liste complète des spécifications de rendement obligatoires est présentée dans le tableau de conformité.

- 1. Les soumissionnaires doivent fournir des documents techniques à l'appui pour les spécifications décrites dans le Tableau de conformité, et des renvois lorsque les documents à l'appui démontre la conformité de la proposition. Ils doivent clairement démontrer la conformité aux spécifications.
- 2. La documentation technique à l'appui, comme les fiches signalétiques, les brochures techniques et les photos ou les illustrations devraient fournir assez de détails pour étayer le fait que les biens offerts satisfont aux exigences techniques. Il incombe aux soumissionnaires de s'assurer que les documents techniques présentés donnent assez de détails pour prouver que le ou les produits proposés satisfont aux exigences des spécifications techniques. Si une documentation technique spécifique publiée n'est pas disponible, le soumissionnaire doit préparer un texte descriptif assorti d'une explication détaillée de la facon dont son offre est conforme sur le plan technique.
- 3. Si la spécification complète et/ou la documentation ne sont pas soumises comme requis, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer à l'exigence. Le défaut de donner suite à la demande de l'autorité contractante et de satisfaire à l'exigence dans les délais rendra la soumission non recevable.
- 4. Le Canada n'évaluera pas les renseignements tels que les références à des sites Web contenant de l'information supplémentaire.
- 5. Les soumissionnaires doivent soumettre leurs questions relatives aux spécifications à l'autorité contractante, par écrit et en détail, avant la clôture de l'appel d'offres, comme le précise la demande de propositions (DP).
- 6. Le défaut de satisfaire aux spécifications obligatoires minimales aura pour conséquence que la proposition sera jugée non recevable et ne fera l'objet d'aucun examen ultérieur.

File No. - N° du dossier WPG-6-39202

Tableau de conformité – SPÉCIFICATIONS DE RENDEMENT OBLIGATOIRES MINIMALES :

VOLET 1 - CENTRIFUGEUSES

	Il est nécessaire de remplir et de présenter le tableau des spécificat	ions de rendement obligatoires	
	pour que l'offre soit jugée recevable et admissible à l'étape suivante du processus.		
	 Le soumissionnaire doit indiquer où, dans la soumission technic rendement. 	que, se trouve la spécification de	
	b. Indiquez l'exigence qui respecte ou dépasse le <u>critère et faites qui stificatifs pertinents dans votre proposition</u> . S'il n'y a pas suffis tableau, veuillez y inscrire un numéro de renvoi à de l'informatic les détails appropriés sur une page distincte de votre offre. Si dipertinents publiés ne sont pas disponibles sous forme de broch techniques, etc., vous devez préparer un texte descriptif assortifaçon dont votre offre est conforme sur le plan technique.	samment d'espace dans le on supplémentaire (RIS) et fournir es documents justificatifs ures, de fiches de données	
	Les travaux et le matériel spécifiés dans la présente doivent satisfai contrat, aux exigences minimales canadiennes et provinciales en certification qui sont applicables selon les normes d	matière d'approbation et de	
Article	Spécifications	Réponse du soumissionnaire : Le soumissionnaire doit indiquer comment il satisfait aux spécifications ci-dessous et faire un renvoi précisant où cette spécification technique est indiquée dans ses documents de soumission	
1	Microcentrifugeuse réfrigérée avec rotors		
1.1	Dimensions • Largeur : 300 mm ±25 mm • Profondeur : 450 mm ±50 mm • Hauteur : 350 mm ±25 mm (avec couvercle fermé)		
1.2	Couvercle		
1.3	FCR maximale : 21 000 g ±750 g avec rotor typique de 1,5 ml / 2,0 ml		
1.4	Vitesse maximale : 14 500 T/M ±500 T/M avec rotor typique de 1,5 ml / 2,0 ml		

ld de l'acheteur - Buyer ID $wpg016 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

1.5	Rotor typique avec couvercle de bioconfinement	
1.6	Système d'exploitation numérique Intervalle programmable : de 1 à 99 min, avec augmentation graduelle de 1 min et mode « maintien » Plage de températures : de -10 à 40°C ±3°C	
1.7	Affichage à DEL Vitesse Durée Température	
1.8	Moteur sans balai en prise directe	
1.9	Exigences liées à l'alimentation 120 V/60 Hz Certifiée par la CSA ou équivalent (p. ex., ULC)	
1.10	Accessoires obligatoires : (PAR instrument) • Un (1) rotor pour un rotor doté de microtubes de 1,5 / 2,0 ml avec couvercle • Un (1) rotor à deux lignes pour microtubes PCR de 2,0 ml et de 0,5 ml avec couvercle	
1.11	Manuels (en anglais): Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur Entretien	
2	Centrifugeuse de table non réfrigérée, avec rotors et adaptate	eurs
2.1	Dimensions • Largeur: 475 mm ±50 mm • Profondeur: 625 mm ±50 mm • Hauteur: 350 mm ±50 mm (avec couvercle fermé)	
2.2	Couvercle	
2.3	Système d'exploitation numérique Intervalle programmable : de 1 min à 9 h 99 min, avec augmentation graduelle de 1 min et mode « maintien » Au moins cinq (5) taux d'accélération et de décélération Au moins cinq (5) touches de sélection instantanée de programme Bibliothèque de programmes contenant au moins vingt (20) programmes	

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID $wpg016 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

2.4	Affichage à DEL • Vitesse • Temps
2.4	Taux d'accélération Taux de décélération
2.5	Moteur sans balai en prise directe
2.6	Exigences liées à l'alimentation • 120 V/60 Hz • Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC)
2.7	Ensembles rotor et adaptateur pour chaque instrument : Un (1) rotor à godets oscillants : Quatre (4) godets de 400 ml avec couvercle de bioconfinement Quatre (4) adaptateurs pour tubes de prélèvement sanguin de 5/7 ml Quatre (4) adaptateurs pour tubes de culture en verre de 15 ml Quatre (4) adaptateurs pour tubes coniques de 15 ml Quatre (4) adaptateurs pour tubes à fond rond de 15 ml Quatre (4) adaptateurs pour tubes à fond conique de 50 ml
2.8	Manuels (en anglais): Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur Entretien
3	Ensembles de rotors à angles fixes (doivent être compatibles avec l'élément 2- Centrifugeuse de table non réfrigérée, avec rotors et adaptateurs)
3.1	Deux (2) rotors à angles fixes de 34° pour la récupération de culots de cellules procaryotes et eucaryotes dans des tubes de 50 ml à 12 500 g ±750 g avec couvercle : • adaptateurs pour tubes coniques de 15 ml compatibles avec les positions disponibles Deux (2) rotors à angles fixes de 25° pour la récupération de culots cellulaires, bactériens, de la fraction cellulaire et d'acides nucléiques à >24 000g ±750 g avec couvercle : • adaptateurs pour tubes coniques de 15 ml compatibles avec les positions disponibles • adaptateurs pour tubes coniques de 50 ml compatibles avec les positions disponibles • adaptateurs pour tubes à fond rond de 6,5 ml compatibles avec les positions disponibles • adaptateurs pour tubes à fond rond de 16 ml compatibles avec les positions disponibles • adaptateurs pour tubes à fond rond de 50 ml compatibles avec les positions disponibles • adaptateurs pour tubes à fond rond de 50 ml compatibles avec les positions disponibles • adaptateurs pour tubes à fond rond de 100 ml compatibles avec les positions disponibles • adaptateurs pour tubes à fond rond de 100 ml compatibles avec les positions disponibles Deux (2) rotors de microtubes de 1,5 / 2,0 ml avec couvercle

3.2	Manuels (en anglais) Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur Entretien		
4	Centrifugeuse de table réfrigérée, avec rotors et adaptateurs		
4.1	Dimensions • Largeur : 475 mm ±50 mm • Profondeur : 625 mm ±50 mm • Hauteur : 350 mm ±50 mm (avec couvercle fermé) Couvercle		
4.2	Articulé Doté d'un verrouillage de sécurité		
4.3	 Système d'exploitation numérique Intervalle programmable : de 1 min à 9 h 99 min, avec augmentation graduelle de 1 min et mode « maintien » Plage de températures : de -10 à 40°C ±3°C Au moins cinq (5) taux d'accélération et de décélération Au moins cinq (5) touches de sélection instantanée de programme Bibliothèque de programmes contenant au moins vingt (20) programmes 		
4.4	Affichage à DEL Vitesse Temps Température Taux d'accélération Taux de décélération		
4.5	Moteur sans balai en prise directe		
4.6	Exigences liées à l'alimentation 120 V/60 Hz Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC)		
4.7	Ensembles de rotors et d'adaptateurs (pour chaque instrument) : Un (1) rotor à godets oscillants : quatre (4) godets de 400 ml avec couvercle de bioconfinement quatre (4) adaptateurs pour tubes de prélèvement sanguin de 5/7 ml quatre (4) adaptateurs pour tubes de culture en verre de 15 ml quatre (4) adaptateurs pour tubes coniques de 15 ml quatre (4) adaptateurs pour tubes à fond rond de 15 ml quatre (4) adaptateurs pour tubes à fond conique de 50 ml		

5	Ensembles de rotors à angles fixes (doivent être compatibles avec l'élément 4 - Centrifugeuse de table réfrigérée, avec rotors et adaptateurs)
5.1	Trois (3) rotors à angles fixes de 34° pour la récupération de culots de cellules procaryotes et eucaryotes dans des tubes de 50 ml à 12 500 g ±750 g avec couvercle: • adaptateurs pour tubes coniques de 15 ml compatibles avec les positions disponibles Trois (3) rotors à angles fixes de 25° pour la récupération de culots cellulaires, bactériens, de la fraction cellulaire et d'acides nucléiques à >24 000g ±750 g avec couvercle: • adaptateurs pour tubes coniques de 15 ml compatibles avec les positions disponibles • adaptateurs pour tubes coniques de 50 ml compatibles avec les positions disponibles • adaptateurs pour tubes à fond rond de 6,5 ml compatibles avec les positions disponibles • adaptateurs pour tubes à fond rond de 16 ml compatibles avec les positions disponibles • adaptateurs pour tubes à fond rond de 50 ml compatibles avec les positions disponibles • adaptateurs pour tubes à fond rond de 50 ml compatibles avec les positions disponibles • adaptateurs pour tubes à fond rond de 100 ml compatibles avec les positions disponibles • adaptateurs pour tubes à fond rond de 100 ml compatibles avec les positions disponibles Trois (3) rotors de microtubes de 1,5/2,0 ml avec couvercle
6	Évaporateur de centrifugeuse
6.1	Dimensions • Largeur : 350 mm ±50 mm • Profondeur : 450 mm ±50 mm • Hauteur : 350 mm ±25 mm (avec couvercle fermé)
6.2	Couvercle
6.3	 Cuve Dotée d'une lampe par rayonnement intégrée Recouverte de polytétrafluoroéthylène (PTFE) Plomberie et tuyauterie recouvertes de PTFE Résistante à l'acide trifluoroacétique, au diméthylsulfoxyde et à d'autres solvants organiques Dotée d'une soupape de purge

File No. - N° du dossier WPG-6-39202

Système d'exploitation numérique Intervalle programmable : de 1 min à 10 heures, avec augmentation graduelle de 1 min Plage de températures : de 35 à 80°C ±5°C, avec augmentation graduelle de 5°C Au moins trois (3) vitesses de montée sous vide Réglage numérique Réglage numérique Vitesse 6.5 Affichage numérique Vitesse Exigences liées à l'alimentation 120 V/60 Hz Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC) Accessoires obligatoires (PAR instrument) Un (1) rotor à angles fixes pour de 35 à 45 microtubes de 1,5 ml Un (1) rotor à angles fixes pour de 55 à 65 microtubes de 1,5 ml Un (1) rotor à angles fixes pour de 55 à 65 microtubes de 1,5 ml Un (1) rotor à angles fixes pour de 55 à 65 microtubes de 1,5 ml Hanuel (en anglais) Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur Entretien Microcentrifugeuse non réfrigérée avec rotors Dimensions Largeur : 250 mm ±25 mm Hauteur : 250 mm ±25 mm Hauteur : 250 mm ±25 mm (avec couvercle fermé) Couvercle Articulé Doté d'un vernouillage de sécurité FCR maximale : 21 000 g ±750 g avec rotor typique de 1,5 ml/2,0 ml 7.4 Vitesse maximale : 14 500 T/M ±500 T/M avec rotor typique de 1,5 ml/2,0 ml Rotor typique avec couvercle de bioconfinement Système d'exploitation numérique Intervalle programmable : de 1 à 99 min, avec augmentation craduelles de 1 min et mode a maintien w		
Vitesse Temps Tempferature 6.6 Moteur sans balai en prise directe Exigences liées à l'alimentation 120 V/60 Hz Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC) Accessoires obligatoires (PAR instrument) Un (1) rotor à angles fixes pour de 35 à 45 microtubes de 1,5 ml Un (1) rotor à angles fixes pour de 55 à 65 microtubes de 1,5 ml Manuel (en anglais) Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur Entretien Microcentrifugeuse non réfrigérée avec rotors Dimensions Largeur : 250 mm ±25 mm Profondeur : 350 mm ±50 mm Hauteur : 250 mm ±25 mm (avec couvercle fermé) Couvercle Articulé Doté d'un verrouillage de sécurité 7.2 FCR maximale : 21 000 g ±750 g avec rotor typique de 1,5 ml/2,0 ml 7.4 Vitesse maximale : 14 500 T/M ±500 T/M avec rotor typique de 1,5 ml/2,0 ml 7.5 Rotor typique avec couvercle de bioconfinement Système d'exploitation numérique Intervalle programmable : de 1 à 99 min, avec	6.4	 Intervalle programmable : de 1 min à 10 heures, avec augmentation graduelle de 1 min Plage de températures : de 35 à 80°C ±5°C, avec augmentation graduelle de 5°C Au moins trois (3) vitesses de montée sous vide Réglage programmable du contrôle sous vide de 25 à
Exigences liées à l'alimentation 120 V/60 Hz Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC) Accessoires obligatoires (PAR instrument) Un (1) rotor à angles fixes pour de 35 à 45 microtubes de 1,5 ml Un (1) rotor à angles fixes pour de 55 à 65 microtubes de 1,5 ml Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur Entretien Microcentrifugeuse non réfrigérée avec rotors Dimensions Largeur : 250 mm ±25 mm Profondeur : 350 mm ±50 mm Hauteur : 250 mm ±25 mm (avec couvercle fermé) Couvercle Articulé Doté d'un verrouillage de sécurité 7.3 FCR maximale : 21 000 g ±750 g avec rotor typique de 1,5 ml/2,0 ml 7.4 Vitesse maximale : 14 500 T/M ±500 T/M avec rotor typique de 1,5 ml/2,0 ml Rotor typique avec couvercle de bioconfinement Système d'exploitation numérique Intervalle programmable : de 1 à 99 min, avec	6.5	VitesseTemps
120 V/60 Hz Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC) Accessoires obligatoires (PAR instrument) Un (1) rotor à angles fixes pour de 35 à 45 microtubes de 1,5 ml Un (1) rotor à angles fixes pour de 55 à 65 microtubes de 1,5 ml Manuel (en anglais) Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur Entretien Microcentrifugeuse non réfrigérée avec rotors Dimensions Largeur: 250 mm ±25 mm Profondeur: 350 mm ±50 mm Hauteur: 250 mm ±25 mm (avec couvercle fermé) Couvercle Articulé Doté d'un verrouillage de sécurité 7.3 FCR maximale: 21 000 g ±750 g avec rotor typique de 1,5 ml/2,0 ml 7.4 Vitesse maximale: 14 500 T/M ±500 T/M avec rotor typique de 1,5 ml/2,0 ml 7.5 Rotor typique avec couvercle de bioconfinement Système d'exploitation numérique Intervalle programmable: de 1 à 99 min, avec	6.6	Moteur sans balai en prise directe
Un (1) rotor à angles fixes pour de 35 à 45 microtubes de 1,5 ml Un (1) rotor à angles fixes pour de 55 à 65 microtubes de 1,5 ml Manuel (en anglais) Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur Entretien Microcentrifugeuse non réfrigérée avec rotors Dimensions Largeur : 250 mm ±25 mm Profondeur : 350 mm ±50 mm Hauteur : 250 mm ±25 mm (avec couvercle fermé) Couvercle Articulé Doté d'un verrouillage de sécurité FCR maximale : 21 000 g ±750 g avec rotor typique de 1,5 ml/2,0 ml Vitesse maximale : 14 500 T/M ±500 T/M avec rotor typique de 1,5 ml/2,0 ml Rotor typique avec couvercle de bioconfinement Système d'exploitation numérique Intervalle programmable : de 1 à 99 min, avec	6.7	• 120 V/60 Hz
Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur Entretien Microcentrifugeuse non réfrigérée avec rotors Dimensions Largeur: 250 mm ±25 mm Profondeur: 350 mm ±50 mm Hauteur: 250 mm ±25 mm (avec couvercle fermé) Couvercle Articulé Doté d'un verrouillage de sécurité FCR maximale: 21 000 g ±750 g avec rotor typique de 1,5 ml/2,0 ml Vitesse maximale: 14 500 T/M ±500 T/M avec rotor typique de 1,5 ml/2,0 ml Rotor typique avec couvercle de bioconfinement Système d'exploitation numérique Intervalle programmable: de 1 à 99 min, avec	6.8	 Un (1) rotor à angles fixes pour de 35 à 45 microtubes de 1,5 ml Un (1) rotor à angles fixes pour de 55 à 65 microtubes
Dimensions Largeur: 250 mm ±25 mm Profondeur: 350 mm ±50 mm Hauteur: 250 mm ±25 mm (avec couvercle fermé) Couvercle Articulé Doté d'un verrouillage de sécurité T.3 FCR maximale: 21 000 g ±750 g avec rotor typique de 1,5 ml/2,0 ml Vitesse maximale: 14 500 T/M ±500 T/M avec rotor typique de 1,5 ml/2,0 ml Rotor typique avec couvercle de bioconfinement Système d'exploitation numérique Intervalle programmable: de 1 à 99 min, avec	6.9	Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur
Largeur : 250 mm ±25 mm Profondeur : 350 mm ±50 mm Hauteur : 250 mm ±25 mm (avec couvercle fermé) Couvercle Articulé Doté d'un verrouillage de sécurité 7.3 FCR maximale : 21 000 g ±750 g avec rotor typique de 1,5 ml/2,0 ml Vitesse maximale : 14 500 T/M ±500 T/M avec rotor typique de 1,5 ml/2,0 ml Rotor typique avec couvercle de bioconfinement Système d'exploitation numérique Intervalle programmable : de 1 à 99 min, avec	7	Microcentrifugeuse non réfrigérée avec rotors
Articulé Doté d'un verrouillage de sécurité 7.3 FCR maximale : 21 000 g ±750 g avec rotor typique de 1,5 ml/2,0 ml 7.4 Vitesse maximale : 14 500 T/M ±500 T/M avec rotor typique de 1,5 ml/2,0 ml 7.5 Rotor typique avec couvercle de bioconfinement Système d'exploitation numérique Intervalle programmable : de 1 à 99 min, avec	7.1	 Largeur : 250 mm ±25 mm Profondeur : 350 mm ±50 mm Hauteur : 250 mm ±25 mm (avec couvercle fermé)
7.3 1,5 ml/2,0 ml 7.4 Vitesse maximale : 14 500 T/M ±500 T/M avec rotor typique de 1,5 ml/2,0 ml 7.5 Rotor typique avec couvercle de bioconfinement Système d'exploitation numérique Intervalle programmable : de 1 à 99 min, avec	7.2	Articulé
7.4 1,5 ml/2,0 ml 7.5 Rotor typique avec couvercle de bioconfinement Système d'exploitation numérique Intervalle programmable : de 1 à 99 min, avec	7.3	
Système d'exploitation numérique Intervalle programmable : de 1 à 99 min, avec	7.4	
Intervalle programmable : de 1 à 99 min, avec	7.5	Rotor typique avec couvercle de bioconfinement
augmentation graduelle de 1 mili et mode « maintien »	7.6	

ld de l'acheteur - Buyer ID $wpg016 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

A	Affichage à DEL
7.7	VitesseTemps
7.8	Moteur sans balai en prise directe
7.9	Exigences liées à l'alimentation 120 V/60 Hz Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC)
7.10	 Accessoires obligatoires (PAR instrument) Un (1) rotor pour microtubes de 1,5/2,0 ml avec couvercle Un (1) rotor à deux lignes pour microtubes de 2,0 ml et microtubes PCR de 0,5 ml avec couvercle
7.11	Manuel (en anglais) Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur Entretien
8	Mini-microcentrifugeuse non réfrigérée
8.1	Dimensions • Largeur : 250 mm ±50 mm • Profondeur : 250 mm ±50 mm • Hauteur : 150 mm ±50 mm (avec couvercle fermé)
8.2	Couvercle
	FCR maximale : 13 000 g ±1000 g avec rotor typique de 1,5 ml/2,0 ml
	/itesse maximale : 14 000 T/M ±1000 T/M avec rotor typique de 1,5 ml/2,0 ml
8.5	Capacité minimale du rotor : 10 tubes de 1,5 ml/2,0 ml
8.6	Système d'exploitation numérique Vitesse programmable Intervalle programmable : de 15 s à 30 min, avec mode « maintien »
8.7	Affichage à DEL • Vitesse (g ou FCR) • Temps
8.8	Moteur sans balai en prise directe

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID $wpg016 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

		1
	Exigences liées à l'alimentation	
0.0	 120 V/60 Hz 	
8.9	 Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC) 	
	Accessoires obligatoires	
	 Un (1) rotor à angles fixes de 45° pour tubes de 	
	1,5/2,0 ml avec couvercle	
8.10	 Adaptateurs pour tube de 0,5 ml compatibles avec les 	
	positions disponibles	
	 Adaptateurs pour tube de 0,2 ml compatibles avec les 	
	positions disponibles	
	Manuel (en anglais)	
8.11	 Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur 	
	Entretien	

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

WPG-6-39202

VOLET 2 – BALANCES

Il est nécessaire de remplir et de présenter le tableau des spécifications de rendement obligatoires pour que l'offre soit jugée recevable et admissible à l'étape suivante du processus. c. Le soumissionnaire doit indiquer où, dans la soumission technique, se trouve la spécification de rendement. d. Indiquez l'exigence qui respecte ou dépasse le critère et faites un renvoi précis aux documents justificatifs pertinents dans votre proposition. S'il n'y a pas suffisamment d'espace dans le tableau, veuillez y indiquer un numéro de renvoi à de l'information supplémentaire (RIS) et fournir les détails appropriés sur une page distincte de votre offre. Si des documents justificatifs pertinents publiés ne sont pas disponibles sous forme de brochures, de fiches de données techniques, etc., vous devez préparer un texte descriptif assorti d'une explication détaillée de la façon dont votre offre est conforme sur le plan technique. Les travaux et le matériel spécifiés dans la présente doivent satisfaire, pendant toute la durée du contrat, aux exigences minimales canadiennes et provinciales en matière d'approbation et de certification qui sont applicables selon les normes de l'industrie. **Spécifications** Article Réponse du soumissionnaire : Le soumissionnaire doit indiquer comment il satisfait aux spécifications ci-dessous et faire un renvoi précisant où cette spécification technique est indiquée dans ses documents de soumission 9 Balance analytique à double échelle, semi-micro, de très haute précision, d'une capacité de 81 g/220 g et une précision de lecture de 0,01 mg/0,1 mg 9.1 Double capacité: 81 g/220 g ±5/10 g 9.2 Précision de lecture : 0,01 mg / 0,1 mg 9.3 Répétabilité nominale: 0,03 mg 9.4 Répétabilité de charge de 5 % : 0,015 mg 9.5 Déviation linéaire: 0,15 mg 9.6 Point de fixation pour le dispositif antivol 9.7 Temps de stabilisation : 2 s ou moins

File No. - N° du dossier WPG-6-39202

	,
	Dimensions de la plateforme de pesage
9.8	 Largeur: 75 mm ±10 mm Profondeur: 75 mm ±10 mm
	Troionded : 73 mm ±10 mm
	Caractéristiques
	Réglage automatique avec poids interne Détecteur de niveau
	Régulateur de température interne
9.9	Dispositif électronique de protection contre les
	surcharges • Détecteur d'électricité statique
	Interface et port RS232 intégrés
	Terminal avec affichage
	Écran tactile Indicators d'état at d'acalisation
0.40	 Indicateurs d'état et d'application ID du profil d'utilisateur
9.10	Date et heure
	Affichage de l'unité de poids, du poids net, de la masse à vide et du poids brut
	Applications
	 Pesée statique Pesée en pourcentage
	Pesée différentielle
9.11	 Statistiques Détermination de la densité
	Essai à la pipette
	Titrage
9.12	Au moins deux (2) pieds filetés
9.13	Interface et port RS232 intégrés
	Exigences liées à l'alimentation
9.14	• 120 V/60 Hz
	Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC)
9.15	Pare-poussière
9.16	Pare-vent en verre
	Manuel (en anglais) • Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur
9.17	Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur Entretien
10	Balance de haute précision d'une capacité de 510 g, avec précision de lecture de 1 mg
10.1	Capacité : 510 g ±25 g

ld de l'acheteur - Buyer ID $wpg016 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

	Duá sisione de la etima i 4.0 mais
10.2	Précision de lecture : 1,0 mg
10.3	Répétabilité nominale : 0,9 mg
10.4	Déviation linéaire : au plus 2 mg
10.5	Point de fixation pour le dispositif antivol
10.6	Temps de stabilisation : 2 s ou moins
10.7	Dimensions de la plateforme de pesage • Largeur : 125 mm ±10 mm • Profondeur : 125 mm ±10 mm
10.8	Caractéristiques Réglage automatique avec poids interne Dispositif intégré de protection contre les surcharges Interface et port RS232 intégrés
10.9	Terminal avec affichage Écran tactile Indicateurs d'état et d'application ID du profil d'utilisateur Date et heure Affichage de l'unité de poids, du poids net, de la masse à vide et du poids brut
10.10	Applications Pesée statique Pesée en pourcentage Statistiques
10.11	Au moins deux (2) pieds filetés
10.12	Interface et port RS232 intégrés
10.13	Exigences liées à l'alimentation • 208 V/60 Hz • Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC)
10.14	Pare-poussière
10.15	Manuel (en anglais) Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur Entretien
11	Balance de laboratoire d'une capacité de 2100 g, avec précision de lecture de 10 mg
11.1	Capacité : 2100 g ±100 g

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID $wpg016 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

11.2	Précision de lecture : 10,0 mg	
11.3	Répétabilité nominale : 8 mg	
11.4	Déviation linéaire : au plus 20 mg	
11.5	Point de fixation pour le dispositif antivol	
11.6	Temps de stabilisation : 2 s ou moins	
11.7	Plateforme de pesage Largeur : 200 mm ±25 mm Profondeur : 200 mm ±25 mm Faite d'acier inoxydable et résistante aux produits chimiques corrosifs	
11.8	Caractéristiques Réglage automatique avec poids interne Dispositif intégré de protection contre les surcharges Interface et port RS232 intégrés Résistante aux liquides et à la poussière selon la norme IP54	
11.9	Terminal avec affichage Écran tactile Indicateurs d'état et d'application ID du profil d'utilisateur Date et heure Affichage de l'unité de poids, du poids net, de la masse à vide et du poids brut	
11.10	Applications Pesée statique Pesée en pourcentage Statistiques	
11.11	Au moins deux (2) pieds filetés	
11.12	Pare-poussière	
11.13	Exigences liées à l'alimentation • 208 V/60 Hz • Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC)	
11.14	Manuel (en anglais) Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur Entretien	
12	Balance pédagogique d'une capacité de 2200 g, avec précision d	de lecture de 0,1 g
12.1	Capacité : 2200 g ±100 g	
12.2	Précision de lecture : 1,0 g	
	!	

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID $wpg016 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

12.3	Répétabilité nominale : 0,1 g	
12.4	Déviation linéaire : au plus 0,2 g	
12.5	Point de fixation pour le dispositif antivol	
12.6	Temps de stabilisation : 2 s ou moins	
12.7	Plateforme de pesage : • Largeur : 200 mm ±25 mm • Profondeur : 200 mm ±25 mm • Faite d'acier inoxydable	
12.8	Caractéristiques Réglage automatique avec poids interne Dispositif intégré de protection contre les surcharges Interface et port RS232 intégrés Permet l'utilisation sur le terrain (avec batteries)	
12.9	 Terminal avec affichage Écran tactile Indicateurs d'état et d'application Affichage de l'unité de poids, du poids net, de la masse à vide et du poids brut 	
12.10	Applications Pesée statique Pesée en pourcentage Statistiques	
12.11	Au moins deux (2) pieds filetés	
12.12	Pare-poussière	
12.13	Exigences liées à l'alimentation • 208 V/60 Hz • Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC)	
12.14	Manuel (en anglais) Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur Entretien	
13	Balance industrielle d'une capacité de 30 kg, avec platefo	rme de pesage lavable
13.1	Application plancher et banc	
13.2	Étanche à l'eau et lavable	
13.3	Capacité de 35 kg ±5 kg • Capacité de surcharge : au moins 125 %	

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID $wpg016 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier WPG-6-39202

13.4	Résolution certifiée minimale : 1:3000	
13.5	Résolution affichée minimale 1:6000	
13.6	Précision de lecture certifiée : 0,01 kg	
13.7	Précision de lecture par défaut : 0,005 kg	
13.8	Temps de stabilisation : 2 s ou moins	
13.9	Dimensions de la plateforme de pesage Largeur : 300 mm ±25 mm Profondeur : 350 mm ±50 mm	
13.10	Dimensions extérieures • Largeur : 300 mm ±25 mm • Profondeur : 475 mm ±25 mm • Hauteur (du plancher à la plateforme de pesage) : 100 mm ±25 mm	
13.11	 Construction Plateforme de pesage : acier inoxydable Colonne, châssis et base : peints ou en acier inoxydable Cellule de pesage scellée : niveau minimal de protection de la cellule de pesage scellée selon l'IP67 Indicateur articulé en ABS ou mieux 	
13.12	Affichage Affichage à ACL avec rétroéclairage à DEL blanc Au moins 5 chiffres Unités de pesage : lb, oz, lb:oz, kg, g et unité personnalisée Chiffre principal : au moins 25 mm de hauteur Clavier alphanumérique Installation sur colonne ou fixation murale	
13.13	Caractéristiques et applications Pesée statique Comptage Pesée de vérification Pesée en pourcentage Maintien de l'affichage Cumul Neutralisation de l'accélération gravitationnelle activée Suivi auto-zéro : arrêt, 0,5, 1 ou 3d (précision de lecture par défaut)	
13.14	Quatre (4) pieds filetés	

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

WPG-6-39202

13.15	Interface et port RS232 intégrés	
13.16	Plage de températures normale de fonctionnement : de -10 à 40°C	
13.17	Pare-poussière	
13.18	Ensemble de fixation murale	
13.19	Porte-batteries interne pour l'utilisation sur le terrain	
13.20	Cordon d'alimentation	
13.21	Exigences liées à l'alimentation • 208 V/60 Hz • Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC)	
13.22	Manuel (en anglais) Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur Entretien	
14	Poids d'étalonnage établis pour les balances de haute qu	alité, de 1 mg à 1 kg
14.1	 Plage établie de 1 mg à 1 kg Valeur établie en mg : 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 Valeur établie en g : 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 Valeur établie en kg : 1 	
14.2	Construction	
14.3	Catégorie E2 (conformément à OIML R111-1:2004)	
14.4	Certificat d'étalonnage émis par un laboratoire agréé selon la norme ISO/IEC 17025	
14.5	Étui de transport	

 \mbox{N}° de la modif - Amd. No. File No. - \mbox{N}° du dossier WPG-6-39202

14.6	Manuel (en anglais) Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur Entretien
15	Poids d'étalonnage établis pour l'entretien régulier des balances de qualité inférieure, de 100 g et de 2000 g
15.1	Poids établis : 100 g et 2000 g
15.2	Construction • Acier inoxydable de haute qualité • Densité de 7,9 kg/dm³ • Fini brillant poli par électrolyse • Cylindrique avec bouton de réglage
15.3	Classe 1 de l'ASTM
15.4	Certificat d'étalonnage émis par un laboratoire agréé selon la norme ISO/IEC 17025
15.5	Étui de transport
15.6	Manuel (en anglais) Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur Entretien

 \mbox{N}° de la modif - Amd. No. File No. - \mbox{N}° du dossier WPG-6-39202 % Id de l'acheteur - Buyer ID wpg016 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

VOLET 3 – ANALYSEUR et INCUBATEUR

	Il est nécessaire de remplir et de présenter le tableau des spécifications de rendement		
	obligatoires pour que l'offre soit jugée recevable et admissible à l'étape suivante du		
	processus.		
	e. Le soumissionnaire doit indiquer où, dans la soumission technique, se trouve la spécification de rendement.		
	f. Indiquez l'exigence qui respecte ou dépasse le <u>critère et fadocuments justificatifs pertinents dans votre proposition</u> . d'espace dans le tableau, veuillez y indiquer un numéro de supplémentaire (RIS) et fournir les détails appropriés sur u offre. Si des documents justificatifs pertinents publiés ne s forme de brochures, de fiches de données techniques, etc texte descriptif assorti d'une explication détaillée de la faç conforme sur le plan technique.	S'il n'y a pas suffisamment e renvoi à de l'information une page distincte de votre sont pas disponibles sous , vous devez préparer un	
	Les travaux et le matériel spécifiés dans la présente doivent satisfaire, pendant toute la durée du contrat, aux exigences minimales canadiennes et provinciales en matière d'approbation et de certification qui sont applicables selon les normes de l'industrie.		
Article	Spécifications	Réponse du soumissionnaire : Le soumissionnaire doit indiquer comment il satisfait aux spécifications ci-dessous et faire un renvoi précisant où cette spécification technique est indiquée dans ses documents de soumission	
16	Analyseur de mercure direct avec échantillonneur automatique		
16.1	 Largeur: 800 mm ±100 mm (sans les accessoires) Profondeur: 450 mm ±50 mm Hauteur: 325 mm ±50 mm 		
16.2	Conçu pour une utilisation fixe, sur le terrain ou en laboratoire mobile		
16.3	Système de détermination de mercure direct qui n'exige aucune digestion d'échantillons ni prétraitement chimique		

ld de l'acheteur - Buyer ID $wpg016 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

16.4	Systèmes intégrés et automatisés pour :	
	le séchage	
	la décomposition thermique	
	l'amalgamation de l'or au mercure	
	I'évaporation du mercure de l'appareil d'amalgamation	
	la détermination du niveau d'absorption	
	le piégeage du mercure	
16.5	Gestion des échantillons	
10.5		
	Entièrement programmable	
	Acceptation d'échantillons solides	
	 Plage de tailles d'échantillon : jusqu'à 2,0 g 	
	±10 % ou mieux	
	 Acceptation d'échantillons liquides 	
	 Volume d'échantillon : jusqu'à 1500 μl ±10 % ou 	
	mieux	
	Muni d'un échantillonneur automatique intégré	
	 Au moins 40 positions ±5 	
	 Protection des échantillons contre la poussière 	
	et la contamination croisée	
	ce la contamination croisce	
16.6	Séchage et décomposition :	
	Alimentation par thermocouple	
	Chauffage progressif (pour éviter l'ébullition, les	
	déversements et la perte de l'échantillon)	
16.7	Spectrophotomètre	
	Configuration à trois cellules	
	Plages de mesures du spectromètre :	
	o ultra-trace : de 0 à 10 ng	
	o haute sensibilité : de 10 à 20 ng	
	o faible sensibilité : de 20 à 1000 ng	
	Reproductibilité : inférieure à 1,5 %	
1	Préconcentration de l'échantillon NON requise	
1	Obturateurs pour détecteur électronique requis	
1	 Limite de détection inférieure du mercure : 0,0015 ng 	
	±10 % ou mieux	
16.8	Système d'exploitation	
	 PAS Windows®, mais compatible avec un ordinateur 	
	fonctionnant sous Windows®	
	Contrôleur et interface autonome avec écran tactile	
	Entièrement compatible avec les périphériques standard	
	(souris, claviers, imprimantes, clé USB, etc.)	
1	Données d'acquisition et d'analyse entièrement	
	transférables à un ordinateur	
	Données d'acquisition et d'analyse entièrement	
	exportables	

16.9	Logiciels des instruments Méthodes programmables et préprogrammées Courbes d'étalonnage multiples et programmables Validation des données par rapport aux courbes d'étalonnage stockées Fonction de blancs automatiques activée Visualisation en temps réel des résultats de l'absorption Concentration d'échantillon en ppb ou ppm Enregistrement de profils de température Paramètres complets du programme accessibles et exportables pour chaque échantillon Analyses statistiques par échantillon ou groupe d'échantillons	
16.10	Conformité à ce qui suit : • méthode d'essai ASTM D-6722-01 et D7623-10 • méthode d'essai ASTM D7623-10 • méthode de l'EPA des ÉU. 7473 • CSA ou équivalent (ULC)	
16.11	Exigences liées à l'alimentation • 120 V/60 Hz/monophasée	
16.12	 Accessoires obligatoires Un (1) terminal/poste de commande et d'acquisition Une trousse de départ de porte-échantillon en nickel (au moins 80 unités) Une trousse de départ de porte-échantillon en quartz (au moins 80 unités) Un (1) remplacement de piège à mercure Un (1) remplacement de détecteur de rayonnement optique 	
16.13	Manuels (en anglais) Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur Entretien	
17	Appareil empilable d'incubation à sec à 37°C	
17.1	Incubation à sec	
17.2	Capacité minimale de la cuve de 170 L (6 pi³)	
17.3	Plage de températures allant de 5°C au-dessus de la température ambiante jusqu'à 105°C	

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

7100-1		WPG-6-39202
7.4	Deux tablettes	

17.4	Deux tablettes	
17.5	Dimensions extérieures : 640 mm de largeur sur 740 mm de profondeur sur 960 mm hauteur ±50 mm, pour toutes les dimensions (25 po de largeur sur 36 po de profondeur sur 29 po de hauteur ±2 po)	
17.6	Compatible avec une prise NEMA 5-15P V/60 Hz/15 A	
17.7	Système à convection	
17.8	Capacité de fonctionnement 24 h par jour	
17.9	Manuel (en anglais) Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur Entretien	

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

WPG-6-39202

% Id de l'acheteur - Buyer ID wpg016 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

VOLET 4 – AGITATEURS

	Il est nécessaire de remplir et de présenter le tableau des spécifications de rendement obligatoires						
	pour que l'offre soit jugée recevable et admissible à l'étape suivante du processus.						
	g. Le soumissionnaire doit indiquer où, dans la soumission technique, se trouve la spécification de rendement.						
	h. Indiquez l'exigence qui respecte ou dépasse le critère et faites u	un renvoi précis aux documents					
	justificatifs pertinents inclus dans votre proposition. S'il n'y a pas	s suffisamment d'espace dans le					
	tableau, veuillez y indiquer un numéro de renvoi à de l'information						
	les détails appropriés sur une page distincte de votre offre. Si de	=					
	pertinents publiés ne sont pas disponibles sous forme de brocht techniques, etc., vous devez préparer un texte descriptif assorti						
	façon dont votre offre est conforme sur le plan technique.	d une explication detaillee de la					
	iașon don rodio omo dot comorno da lo pian tocimique.						
	Les travaux et le matériel spécifiés dans la présente doivent satisfai						
	contrat, aux exigences minimales canadiennes et provinciales en r						
	certification qui sont applicables selon les normes o	de l'industrie.					
Article	Spécifications	Réponse du soumissionnaire :					
		Le soumissionnaire doit indiquer					
		comment il satisfait aux					
		spécifications ci-dessous et faire					
		un renvoi précisant où cette spécification technique est					
		indiquée dans ses documents					
		de soumission					
18	Agitateur d'incubateur réfrigéré, avec plateforme universelle	de 18 sur 18					
	Dimensions extérieures						
40.4	Largeur : 600 mm ±50 mm						
18.1	 Profondeur : 900 mm ±50 mm Hauteur : 550 mm ±25 mm (avec couvercle fermé) 						
	Triduced : 500 mm 120 mm (avec couveroic ferme)						
	Couvercle						
	 Articulé 						
18.2	 Transparent 						
	 Doté d'un verrouillage de sécurité 						
18.3	Diamètre périphérique : 19 mm ±3 mm						
18.4	Plage de vitesses périphériques : de 15 à 500 T/M ±25 T/M						
18.5	Capacité de chargement : 22,5 kg ±2,5 kg						

WPG-6-39202

18.6	Système d'exploitation numérique Intervalle programmable double : de 6 min à 999 h et de 6 s à 999 min Plage de températures : de -15 à 60°C ±5°C Exactitude de la température dans la cuve : ±0,1°C à 37°C Détecteur de charge mal équilibrée avec mécanisme d'arrêt automatique	
18.7	Affichage à DEL • Vitesse • Temps • Température • Alarme visuelle et sonore de température	
18.8	 Exigences liées à l'alimentation 120 V/60 Hz Certifiée CSA ou ULC (ou les deux) 	
18.9	Accessoires obligatoires Une (1) plateforme universelle Supports: deux (2) supports de microplaques deux (2) supports pour microtubes à centrifuger de 1,5 ml deux (2) supports de tubes à essais de 10 à 13 mm de diamètre deux (2) supports de tubes à essais de 14 à 16 mm de diamètre deux (2) supports de tubes à essais de 26 à 30 mm de diamètre quatre (4) supports pour vases d'Erlenmeyer de 250 ml quatre (4) supports pour vases d'Erlenmeyer de 500 ml quatre (4) supports pour vases d'Erlenmeyer de 1000 ml quatre (4) supports pour vases d'Erlenmeyer de 2000 ml une (1) courroie d'entraînement de remplacement, s'il y a lieu	
18.10	Manuel (en anglais) Installation, mode d'emploi et guide de l'utilisateur Entretien	

19	Agitateur de type vortex
19.1	Vitesse variable : de 600 à 3200 T/M
19.2	Plateforme de 75 mm et godet à tube unique
19.3	Interrupteur « tactile » ou d'agitation continue
19.4	Dimensions extérieures : 122 mm de largeur sur 165 mm de profondeur sur 165 mm de hauteur ±25 mm, pour toutes les dimensions (4,8 po de largeur sur 6,5 po de profondeur sur 6,5 po de hauteur ±1 po)
19.5	Exigences liées à l'alimentation : 120 V/60 Hz
20	Agitateur à plateforme basculante
20.1	Minuterie numérique de 1 min à 99 h 59 min
20.2	Contrôle de la vitesse : de 5 à 100 T/M
20.3	Angle de basculement minimal : de 7 à 13°
20.4	Dimensions de la plateforme : 276 mm sur 276 mm ±25 mm (11 po sur 11 po ±1 po)
20.5	Chargement maximal d'au moins 5 kg
20.6	Plateau universel en caoutchouc muni de bandes pour maintenir les échantillons en place
20.7	Exigences liées à l'alimentation : de 110 à 120 V/60 Hz
21	Agitateur orbital
21.1	Contrôle de la vitesse : de 8 à 100 T/M
21.2	Angle de basculement minimal : de 7 à 13°
21.3	Dimensions de la plateforme : 276 mm sur 276 mm ±25 mm (11 po sur 11 po ±1 po)
21.4	Chargement maximal d'au moins 5 kg
21.5	Plateau universel en caoutchouc muni de bandes pour maintenir les échantillons en place
21.6	Exigences liées à l'alimentation : de 110 à 120 V/60 Hz
22	Agitateur rotatif doté de porte-tubes de 2 ml, 15 ml et 50 ml
22.1	Barre rotative
22.2	Rotation: 360°

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID $wpg016 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

N° de réf. du client - Client Ref. No. File No. - N° du dossier $A7100\text{-}163583 \hspace{1.5cm} WPG\text{-}6\text{-}39202$

22.3	Jusqu'à 70 oscillations par minute (au moins 300°)	
22.4	Rotation d'au plus 8 T/M	
22.5	Capacité : 32 pinces pour tubes de 10 à 19 mm	
22.6	Dimensions extérieures : 102 mm de largeur sur 469 mm de profondeur sur 152 mm de hauteur ±25 mm, pour toutes les dimensions (4 po de largeur sur 18,5 po de profondeur sur 6 po de hauteur ±1 po)	
22.7	Exigences liées à l'alimentation : de 110 à 120 V/60 Hz	

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID $wpg016 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ WPG\text{-}6\text{-}39202 \end{array}$

ANNEXE « B » - BASE DE PAEIMENT

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du marché, l'entrepreneur sera payé un prix ferme par unité. Les droits de douane sont compris. Les taxes applicables sont en sus, le cas échéant, et doivent être indiquées séparément sur toute facture subséquente.

Le prix doit être le prix unitaire ferme (en dollars <u>canadiens</u>) et doit comprendre tous les coûts associés au besoin conformément aux exigences de l'annexe A, FAB destination.

Les prix doivent être indiqués en dollars canadiens.

FAB destination: Wills Transfer Ltd.

3100, croissant Swansea Ottawa (Ontario) K1G 3W4 613-744-0970, poste 201 a/s de Claudette Weedmark

Tous les articles doivent être livrés à Wills Transfer Ltd. au plus tard le 31 mars 2017.

Article	Description	Qté	Unité de distribution	Prix unitaire	Prix calculé \$CA
	Centrifugeuses nissions recevables seront évaluées po	our chac	jue article)		
1	Microcentrifugeuse réfrigérée avec rotors conformément aux spécifications de rendement obligatoires indiquées à l'annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario. Numéro de modèle:	10	Chaque	\$	\$

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

WPG-6-39202

2	Centrifugeuse de table non réfrigérée avec rotors et adaptateurs conformément aux spécifications de rendement obligatoires indiquées à l'annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario. Numéro de modèle:	4	Chaque	\$ \$
3	Ensembles de rotors à angles fixes (doivent être compatibles avec l'élément 2- Centrifugeuse de table non réfrigérée, avec rotors et adaptateurs), conformément aux spécifications de rendement obligatoires décrites à l'annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.	1	Ensemble complet tel que décrit à l'annexe A, élément 2	\$ \$
4	Centrifugeuse de table réfrigérée, avec rotors et adaptateurs conformément aux spécifications de rendement obligatoires indiquées à l'annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario. Numéro de modèle:	5	Chaque	\$ \$

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

WPG-6-39202

5	Ensembles de rotors à angles fixes (doivent être compatibles avec l'élément 4 - Centrifugeuse de table réfrigérée, avec rotors et adaptateurs), conformément aux spécifications de rendement obligatoires décrites à l'annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.	1	Ensemble complet tel que décrit à l'annexe A, élément 5	\$ \$
6	Évaporateur de centrifugeuse conformément aux spécifications de rendement obligatoires décrites à l'annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario. Numéro de modèle:	2	Chaque	\$ \$
7	Microcentrifugeuse non réfrigérée avec rotors conformément aux spécifications de rendement obligatoires indiquées à l'annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario. Numéro de modèle:	8	Chaque	\$ \$

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

WPG-6-39202

8	Mini-microcentrifugeuse non réfrigérée conformément aux spécifications de rendement obligatoires indiquées à l'annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario. Numéro de modèle:	2	Chaque	\$ \$
	– Balances Imissions recevables seront évaluées po	ur chao	ue article)	
9	Balance analytique à double échelle, semi-micro, de très haute précision, d'une capacité de 81 g/220 g et une précision de lecture de 0,01 mg/0,1 mg conformément aux spécifications de rendement obligatoires indiquées à l'annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario. Numéro de modèle:	1	Chaque	\$ \$
10	Balance de haute précision d'une capacité de 510 g et une précision de lecture de 1 mg conformément aux spécifications de rendement obligatoires indiquées à l'annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario Numéro de modèle:	1	Chaque	\$ \$

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

WPG-6-39202

11	Balance de laboratoire d'une capacité de 2100 g avec précision de lecture de 10 mg conformément aux spécifications de rendement obligatoires indiquées à l'annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario. Numéro de modèle:	6	Chaque	\$ \$
12	Balance pédagogique d'une capacité de 2200 g avec précision de lecture de 0,1 g conformément aux spécifications de rendement obligatoires indiquées à l'annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario. Numéro de modèle:	4	Chaque	\$ \$
13	Balance industrielle d'une capacité de 30 kg, avec plateforme de pesage lavable conformément aux spécifications de rendement obligatoires indiquées à l'annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario. Numéro de modèle:	1	Chaque	\$ \$

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier WPG-6-39202

14	Poids d'étalonnage établis pour les balances de haute qualité, de 1 mg à 1 kg conformément aux spécifications de rendement obligatoires indiquées à l'annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.	1	Chaque	\$ \$
15	Poids d'étalonnage établis pour l'entretien régulier des balances de qualité inférieure, de 100 g et de 2000 g conformément aux spécifications de rendement obligatoires indiquées à l'annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.	1	Chaque	\$ \$
	Analyseur et incubateur missions recevables seront évaluées po	our chaq	ue article)	
16	Analyseur de mercure direct avec échantillonneur automatique conformément aux spécifications de rendement obligatoires indiquées à l'annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario. Numéro de modèle:	2	Chaque	\$ \$

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

WPG-6-39202

% Id de l'acheteur - Buyer ID wpg016 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Appareil empilable d'incubation à sec à 37°C conformément aux spécifications de rendement obligatoires indiquées à l'annexe A – Besoin.

Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.

Numéro de modèle :

Volet 4 – Agitateurs

(les soumissions recevables seront évaluées pour chaque article)

18	Agitateur d'incubateur réfrigéré, avec plateforme universelle 18 sur 18 conformément aux spécifications de rendement obligatoires indiquées à l'annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario. Numéro de modèle:	1	Chaque	\$ \$
19	Agitateur de type vortex conformément aux spécifications de rendement obligatoires indiquées à l'annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario. Numéro de modèle:	10	Chaque	\$ \$

N° de la modif - Amd. No.

% Id de l'acheteur - Buyer ID $wpg016 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier WPG-6-39202

20	Agitateur à plateforme basculante conformément aux spécifications de rendement obligatoires indiquées à l'annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario. Numéro de modèle:	8	Chaque	\$ \$
21	Agitateur orbital conformément aux spécifications de rendement obligatoires indiquées à l'annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario. Numéro de modèle:	4	Chaque	\$ \$
22	Agitateur rotateur doté de portetubes de 2 ml, de 15 ml et de 50 ml conformément aux spécifications de rendement obligatoires indiquées à l'annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario. Numéro de modèle:	4	Chaque	\$ \$

Évaluation financière :

La soumission recevable qui présentera « le prix individuel évalué le plus bas » sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier WPG-6-39202

ANNEXE « C » - INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire	accepte d'être	e payé au	moyen de	l'un des	instruments	de paiement	électronique
suivants :							

() Dépôt direct (national et international)